

Avant que le Gouverneur de la Banque du Canada décide d'augmenter le taux d'intérêt de la banque, y a-t-il eu consultation préalable entre le gouvernement et le Gouverneur? Deuxièmement, le ministre serait-il en mesure de dire si des pourparlers ont eu lieu entre l'organisation bancaire américaine, le Gouverneur de la Banque du Canada et le gouvernement, avant la prise d'une telle décision?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il y a toujours consultation préalable entre le Gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances. Alors que les décisions quotidiennes relatives à la politique monétaire sont toujours prises par le Gouverneur, il faut bien que le ministre des Finances ainsi que le gouvernement donnent leur accord général à la politique monétaire globale du Gouverneur.

A la deuxième partie de la question, je répondrai par la négative.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES—LES MESURES ENVISAGÉES—LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BANQUE DU CANADA

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Étant donné que le chômage dans la région atlantique a effectivement augmenté de 9.8 p. 100, tandis que l'emploi désaisonnalisé a diminué dans la région atlantique et dans les Prairies, le gouvernement songe-t-il à adopter de nouvelles politiques pour stimuler au lieu de ralentir l'expansion économique dans certaines régions et si tel est le cas, a-t-il l'intention de revoir immédiatement les politiques monétaires de la Banque du Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les chiffres dans les provinces atlantiques doivent être envisagés en fonction d'une hausse de l'emploi qui a atteint 9.1 p. 100 durant la période. De fait, les statistiques, je suppose, doivent être révisées à cause de la grève des travailleurs dans le domaine de la construction en Nouvelle-Écosse dont fait mention Statistique Canada. De toute façon, nous analysons ces données qui semblent contraire à la tendance générale au pays et nous sommes tout à fait disposés à les accepter même si elles ne sont pas favorables à la politique ministérielle, contrairement à l'opposition, qui les conteste...

• (1430)

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Oh, reprenez votre siège.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Saint-Jean-Est; ce sera ensuite le tour des représentants de Prince Edward-Hastings et de Brant, puis nous reviendrons à une troisième série de questions supplémentaires.

M. McGrath: Tandis que le ministre analyse ses données et comme nous atteindrons bientôt le plein emploi, d'après la déclaration du gouverneur de la banque du Canada, et étant donné les chiffres publiés aujourd'hui par

Questions orales

Statistique Canada, le ministre nous dirait-il ce que le gouvernement entend par plein emploi?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, ce sera quand chaque Canadien et chaque Canadienne aptes au travail et en quête d'un emploi réussiront à en trouver un.

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—L'EFFET DE LA MAJORATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DE CERTAINES ENTREPRISES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Une question supplémentaire au ministre des Finances. Comme l'augmentation de 7 p. 100 dans l'impôt sur le revenu des sociétés, réimposée le 1^{er} janvier sur toutes les entreprises, sauf dans le secteur de la fabrication et de la transformation, ce qui représente les deux tiers de l'économie, s'est évidemment reflétée dans le coût des services assurés aux Canadiens depuis lors, le ministre et son ministère ont-ils calculé dans quelle proportion cette augmentation des impôts des sociétés avait fait monter le coût de la vie depuis le début de l'année?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est une chose indémontrable. Je crois bon de rappeler au représentant que l'impôt général des sociétés continue de baisser de 50 à 46 p. 100, selon l'échelle prévue dans la loi par mon prédécesseur.

M. Hees: Une question supplémentaire. Le ministre tente-t-il de nier que cette hausse des impôts a été imposée à toutes les entreprises, sauf dans le secteur de la transformation et de la fabrication, et qu'elle a été transmise aux consommateurs? Pourquoi cherche-t-il à éluder une question directe et franche comme celle-là par des inepties destinées à nous induire en erreur?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES OUVRIERS POUR LES PLANTEURS DE TABAC, LES MARAÎCHERS ET LES FRUCTICULTEURS DU SUD DE L'ONTARIO

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Est-il au courant du problème de main-d'œuvre qui menace cette saison les producteurs de tabac, de fruits et de légumes du Sud de l'Ontario? Si oui, quelles mesures son ministère prend-il pour remédier à ce très grave problème?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, mon ministère travaille toujours en étroite collaboration avec la Coopérative des producteurs de tabac jaune de l'Ontario. Par ailleurs, nous partageons avec le gouvernement de l'Ontario les frais d'impression d'une brochure fournissant aux étudiants et autres intéressés des renseignements détaillés sur les emplois disponibles dans le tabac. Nous prenons une foule de mesures. Nous avons récemment autorisé l'admission de 500 ouvriers européens, car tout porte à croire qu'aucun Canadien n'est disponible pour effectuer